

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



expressions **Solidaires**

Cette page propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

Violences sociales

Mai a été un mois de luttes, sans conteste. Les cheminot-es ont été en première ligne à nouveau, luttant contre la privatisation du rail, donc la dégradation certaine de ce service public, et pour la sauvegarde du statut. En luttant pour ce dernier, ils et elles luttent pour défendre des droits collectifs qui protègent les salarié-es de certains secteurs. Car une fois le statut des cheminot-es détruit, le gouvernement s'attaquera aux autres, notamment celui des fonctionnaires (enseignant-es, agent-es...). Qui peut être assez naïf pour ne pas le voir ? Rappelons-nous des réformes précédentes des retraites : les attaques du capital ont visé les salarié-es du privé, puis les autres. D'ailleurs une nouvelle attaque sur nos retraites est annoncée. Ce gouvernement est bien décidé à tout nous prendre et à vider ce qui reste de l'Etat social.

Les étudiant-es ont aussi mené une lutte sans concession contre la réforme des inscriptions à l'université. Contre un système inégalitaire, de sélection sociale accrue, ils et elles ont défendu une université démocratique et ouverte à toutes et tous. En réaction, le pouvoir a

envoyé la police et les CRS pour les déloger brutalement alors que les occupations de facs étaient pacifiques. La police est même entrée dans des lycées bloqués. C'est un fait inédit la police qui entre dans les écoles, matraque dans les facs, souvent à la demande des présidents de ces dernières. En parlant de violence, mi-mai ce sont encore 1800 gendarmes qui ont été envoyés expulser brutalement les habitant-es de la Zad de Notre Dame des Landes : en détruisant ce qu'ils et elles construisent, c'est le projet émancipateur et égalitaire porté qu'ils visent. Le chaos, la violence, voilà les fins et les moyens dont se prévaut le gouvernement Macron.

Chaos et violence, deux mots qui caractérisent bien la situation internationale aussi. La reconnaissance par les Etats-Unis de Jérusalem comme capitale d'Israël a entraîné une surenchère de violences dans les territoires palestiniens occupés par l'armée israélienne. Entendons-nous bien : à des manifestations de protestation totalement pacifiques du côté palestinien, l'armée israélienne a répondu en tuant des dizaines de manifestant-es, dont des enfants. Scandale

auquel Macron a réagi très mollement. Les Etats-Unis, dont le président ose tout, viennent d'annoncer qu'ils se retireraient de l'accord sur le nucléaire avec l'Iran : ils portent donc la responsabilité d'un accroissement dangereux de l'instabilité et des conflits dans cette région.

Mai 2018 n'a certes pas été mai 68, mais cette dernière période ouvre une nouvelle séquence et exacerbe les révoltes. Au mépris des mouvements sociaux affichés par le pouvoir, s'oppose de façon de plus en plus résolue et déterminée la volonté des millions de français-es de ne plus être piétiné-es. Comment rester indifférent face à l'arrogance d'un discours gouvernemental qui d'un côté martèle qu'il faut faire des efforts, des « économies » et qui de l'autre encourage à distribuer encore plus de richesses aux détenteurs de capitaux ? Le rapport d'Oxfam enfonce encore un clou à ce niveau, montrant l'écart entre ce qui est redistribué aux actionnaires, aux plus riches, et ce qui l'est aux travailleurs et travailleuses, réduit à sa portion la plus congrue... Ces paroles sont plus que jamais d'actualité : **« qui sème la misère récolte la colère ».**

AVEC & POUR LES TRAVAILLEURS

**LES CHEMINOTS
SONT EN GREVE**



SOUTENONS-LES

Retraites : les enjeux des projets gouvernementaux

Le gouvernement a ouvert le grand chantier annoncé des retraites. Macron prétend là aussi faire œuvre d'universalité, de communication, leitmotiv de ses réformes qui touchent la protection sociale.



© J.C. Siefert

Un calendrier

Solidaires participe aux réunions de concertation organisées par le haut-commissariat aux retraites. Après avoir présenté la volonté gouvernementale (système à points ou comptes notionnels), les discussions portent sur les mesures de solidarité à introduire dans le régime : prise en compte des périodes non travaillées, les mesures liées aux politiques familiales. Elles porteront plus tard sur un âge éventuel de départ, la pénibilité...

Un des problèmes posés concerne le fait de discuter des mesures devant assurer la solidarité sans savoir exactement comment fonctionnera le cœur du système.

Les étapes : Concertations en ce moment et à la rentrée, projet de loi 2019, phase de transition de 5 ans pour organiser le passage de tous les régimes dans le nouveau système et mise en place au plus tôt pour la génération née en 1963.

Cotisations définies contre prestations définies

- **d'un régime à prestations définies.** Avant 1993, le fait de partir à 60 ans avec 37,5 années de cotisation donnait l'assurance de toucher du régime général 50% du salaire moyen touché pendant les 10 meilleures années (la complémentaire devant compléter pour arriver à 75%). Les contre réformes ont dégradé le montant de la pension mais n'ont pas mis à mal le principe : chaque retraité bénéficie d'un taux de remplacement (pourcentage de la pension par rapport au salaire) connu par avance. La pension est garantie, c'est le niveau de cotisation qui est utilisé comme variable principale d'équilibre des comptes (en théorie car ce taux a peu bougé en 20 ans afin de créer un déséquilibre financier).

- **à un régime à cotisations définies,** bloquées au départ, sans aucune garantie sur la pension

versée car son montant est déterminé de façon à équilibrer les comptes. Dans ce cas, la caisse de retraite concernée s'engage uniquement à récupérer les cotisations et à assurer l'équilibre financier du régime. Outre la disparition de tout engagement sur un niveau de pension, un régime à cotisations peut figer les cotisations et le partage des richesses, c'est-à-dire stopper tout progrès social.

La solidarité dans un système à points ou notionnel

L'Allemagne attribue des points au titre des périodes de chômage indemnisées à hauteur de 80 % du dernier salaire et le fait financer par une cotisation de l'agence du travail. La Suède prend en compte les périodes d'inactivité (chômage, maladie, service militaire, périodes d'études et éducation des enfants) par l'octroi d'un capital virtuel dont le coût est pris en charge intégralement par l'État (par exemple pour la maladie) ou partiellement en prévoyant les concours de l'assuré-e (par exemple pour certains droits familiaux).

Hommes et femmes où est le problème ? Où sont les solutions ?

Les femmes touchent actuellement près de 40% de pensions de moins que les hommes... car ce sont elles qui ont les carrières les plus « heurtées », touchent les salaires plus bas, sont dans des filières de métiers où les qualifications ne sont pas reconnues. Les éléments « correcteurs » de solidarité existant passent aujourd'hui par la prise en compte des périodes de maternité, les trimestres supplémentaires pour enfants, la bonification de 10% de pension pour les personnes qui ont élevé trois enfants, et les pensions de réversion qui bénéficient principalement aux femmes

devenues veuves. Est-ce que nous voulons la pérennité de telles compensations à connotation « natalistes » faute de mieux ? Voulons-nous un système de retraite dont les mesures de justice permettraient un rééquilibrage en faveur de l'égalité entre hommes et femmes par des mesures de bonification concernant toutes les femmes et s'appuyant sur le différentiel de salaire constaté ? Les mesures en faveur de l'égalité professionnelle restent largement insuffisantes. Pour quelques rattrapages aujourd'hui (bien que vitaux actuellement pour beaucoup de femmes), il y a toute une carrière d'inégalités (sur une carrière de 25 années aujourd'hui et possiblement sur toute la carrière demain si le système change) !

La Belgique en mobilisation sur les retraites

Les syndicats belges étaient dans la rue le 16 mai pour défendre les pensions et ont réuni plus de 70 000 personnes. Les travailleurs et travailleuses belges ont un système de retraite très proche de celui que nous avons. Et eux et elles aussi sont confrontés à la volonté réformatrice de leur gouvernement qui souhaite remettre en cause la protection sociale et est favorable à un système à points.

Et la capitalisation ?

Le projet actuel ne met pas, en apparence, la capitalisation au cœur du système. Pourtant déjà la capitalisation est présente dans le système actuel avec la mise en place dans nombre de grandes entreprises de fonds d'épargne retraite. Comme la réforme programmée risque d'abaisser le montant des pensions, les modes complémentaires se trouveront confortés et les plans d'épargne retraite peuvent à nouveau être encouragés par des mécanismes fiscaux, par l'abandonnement des entreprises.

Derrière cet affichage se cachent plusieurs problèmes. Le premier évidemment est que nous ne pouvons suspecter Macron d'être épris de justice sociale. Donc son affirmation universelle et égalitaire (chaque euro mis sur sa retraite donnera un droit équivalent à chacun-e) cache d'autres objectifs.

Un système universel et égalitaire ?

Ce que cela cache : La raison fondamentale de cette réforme, c'est la volonté de remettre en cause un système de protection sociale issu du rapport de forces de l'après seconde guerre mondiale, où était marquée la volonté de protéger le ou la salarié-e dans ses périodes hors emploi avec une continuité du salaire, et où la cotisation payée pour partie par le ou la salarié-e et par l'entreprise constitue le fonds financier qui permet de payer les retraités-es du moment. **Cette remise en cause n'est pas philosophique, elle est la volonté d'introduire dans le système des paramètres qui n'y étaient pas, l'espérance de vie en particulier pour les comptes notionnels. Elle doit aussi permettre un pilotage automatique d'équilibre des recettes et des dépenses pour dépolitiser la question des retraites : ne pas être obligé de relancer en permanence des négociations sur le taux de cotisation ou l'âge de départ. Ce qui est visé c'est de bloquer voire de diminuer la part de PIB que représente ce qui est donné par la société aux vieux et vieilles travailleuses, devenue-s improductif-ves, dont le nombre augmente !** Nous ne croyons pas à la formule magique « 1 euro donne un droit égal pour tous et toutes ». Pour celle ou celui qui gagne le smic dans un emploi à temps partiel qu'elle ou il n'a pas nécessairement choisi il y aura bien moins au final que pour son directeur ou de sa directrice qui va toucher une dizaine de fois son salaire ! Cette égalité là est bien formelle... En détricotant le système des solidarités professionnelles : régime général, régime fonction publique, régimes spéciaux c'est bien la solidarité propre à chaque régime qui est remise en cause.

Est-ce à dire que le système actuel est parfait ?

Chaque collègue ou camarade qui part, fait ses comptes et même si nous sommes dans un système à prestations définies (voir ci-contre), il y a quand même des surprises en particulier pour ceux et celles, souvent nombreuses, qui ont eu une carrière non linéaire, entrecoupée de périodes de chômage, formations, temps partiels... Même chose parmi les jeunes qui arrivent sur le marché du travail, on est loin de l'époque où on entrait dans une entreprise ou dans la fonction publique au plus jeune âge. Et chacun-e a entendu dire leur certitude « de ne pas avoir de retraite ». Sans parler de tous et toutes les étranger-es dont certains ont commencé leur carrière par un travail parfois sous un autre nom tout en payant les cotisations sociales comme tout le monde. De plus notre système reproduit les inégalités

existantes dans le monde du travail, ainsi bas salaire veut dire petite retraite voire minimum de pension... Les solidarités existantes actuellement sont en grande partie le résultat d'une volonté nataliste : on favorise les femmes qui ont des enfants et de préférence celles qui en ont trois alors que dans le monde du travail, quand on est femme, il n'est pas besoin d'avoir des enfants pour être moins bien payée. Les éléments de solidarité permettent l'attribution de trimestres mais ne permettent pas (à l'exception des indemnités liées au congé maternité) de prendre en compte les éléments de rémunération dans le calcul.

Face à cela, il ne s'agit pas pour Solidaires de se contenter de défendre les régimes actuels en précisant que nous sommes pour l'abrogation des réformes qui les ont dégradés sachant que la première de celle-ci date de 1986 puis viennent 1993, 2003, 2008, 2010... Nous affirmons nos revendications pour des retraites dignes et dans un cadre de justice sociale et égalitaire entre hommes et femmes.

Le changement de système peut prendre 2 formes selon le gouvernement

- **comptes notionnels :** pour chaque individu, les cotisations versées alimentent un compte « notionnel », c'est-à-dire virtuel. Chaque année, ce compte est réévalué en fonction d'une indexation sur l'inflation, ou l'évolution des salaires, ou le PIB... Au moment de l'âge de départ, ce capital virtuel est divisé par le nombre d'années restant à vivre (selon les prévisions d'espérance de vie) et détermine le montant de la pension annuelle.

- **système par points :** la même logique s'applique pour rendre lors du départ en retraite, en proportion de ce qui a été donné lors de la vie active, mais cette fois-ci par l'intermédiaire de points : les cotisations versées permettent d'acheter des points, selon un prix d'achat du point, qui varie chaque année comme actuellement dans les complémentaires AGIRC et ARCO du régime général. Ces points sont accumulés tout au long de la vie active. Le nombre de points et la valeur du prix de vente du point déterminent la pension au moment de la retraite. La régulation financière du régime de retraite s'effectue par la fixation des prix d'achat et de vente du point. Les salarié-es n'ont aucune visibilité sur ce que sera le montant de leur retraite, car s'ils ou elles peuvent connaître le nombre de leurs points, ils et elles n'ont aucune assurance quant à la valeur du point au moment de leur retraite. Pour les fonctions publiques, il existe depuis 2005 le régime additionnel fonction publique (RAFP) qui est un régime complémentaire fonds de pension à points, assis sur un niveau de primes.

De 25 ans à 42...

Dans ces 2 cas, la pension est calculée sur l'ensemble de la carrière, et non seulement sur les 25 meilleures années (dans le privé) ou les 6 derniers mois (dans le public), ce qui fait entrer dans le calcul les plus mauvaises années et entraînerait donc une baisse de la pension pour les personnes aux carrières heurtées, particulièrement les femmes. La solidarité qui consiste à écarter les salaires les plus faibles dans le calcul de la pension, disparaît, puisque tous

les salaires entrent dans le calcul de la pension. Les défenseurs de ces systèmes y voient une notion de justice, et mettent en avant le fait que chacun-e reçoit ce qu'il a épargné. **C'est oublier que le calcul de la pension sur l'ensemble de la carrière ne change pas grand-chose pour celui qui a eu la chance d'avoir une carrière stable, mais baisse fortement la pension de celui (et très souvent celle) qui a subi des années moins bonnes ou imparfaitement prises en compte :** cela prolonge pendant la retraite les inégalités de la vie active. C'est oublier aussi que cette « justice » s'effectue en tirant tout le monde vers le bas, en imposant les mauvaises années à tout le monde.

Age de départ

Le ou la salarié-e pourrait décider de l'âge de son départ à la retraite, dès qu'il ou elle a franchi l'âge plancher, l'âge légal de départ, mais sera toujours incité-e à prolonger une activité qui alimente son compte virtuel ou ses points, qui détermineront une pension proportionnelle. Ces systèmes instaurent une individualisation de la retraite de chacun-e, où la pension n'est plus le prolongement (à 50 et 75%) de l'ancien salaire, mais devient le résultat de l'épargne individuelle pendant toute la vie active. Ils rendent difficile une mobilisation.

Alors que nous voulons-nous ?

- Une retraite dans la continuité du salaire en corrigeant les inégalités liées à la vie professionnelle



© J.C. Siefert

- Un système basé sur du salaire socialisé (avec cotisations salariale et patronale) avec un contrôle par les salarié-es sur les choix faits en matière de retraite (part du PIB, montant des cotisations, droits)

- Sur les droits redistributifs (transfert des hautes pensions vers les basses pensions, qui concernent aujourd'hui de l'ordre de 20% des dépenses hors réversion) les questions sont nombreuses et les situations complexes : nous voulons des mesures pour corriger les écarts de salaires hommes-femmes lors de la retraite sans verser dans une politique nataliste et en liant celles-ci aux exigences d'égalité salariale. Nous sommes pour la prise en compte des périodes de maladie, chômage, invalidité.

- Sur la réversion, nous sommes favorables à son maintien et son extension aux différentes formes de vie commune pour permettre le maintien du niveau de vie des personnes en couple.

- Nous sommes favorables à des minima de pension avec cotisation plus importante des employeurs des secteurs qui embauchent massivement à temps partiel et/ou qui embauchent des salarié-es qui restent au smic la totalité de la carrière.

- Pas de retraite inférieure au SMIC ou à 75% du dernier salaire pour une carrière complète (c'est-à-dire environ 37 ans, durée moyenne validée actuellement)

- Nous sommes pour que le financement de la solidarité soit interne au système et ne relève pas des minimas sociaux.



Solidaire et rebelle

L'université d'été 2018

des mouvements sociaux et citoyens

L'université d'été organisée par l'association ATTAC est un événement qui rassemble chaque année des milliers de personnes, militant-es, sympathisant-es. Cet événement est un moment riche de rencontres, de formation, de débats, de construction d'initiatives communes et d'actions concrètes, ainsi qu'un temps convivial et festif pour toutes celles et tous ceux qui partagent des valeurs communes de solidarité, de partage et de bien vivre. De nombreuses-eux militant-es de Solidaires y participent chaque année et rencontrent dans un cadre différent d'autres militant-es d'organisations locales, nationales et internationales avec lesquelles ils-elles agissent tout au long de l'année ou qu'ils-elles découvrent à cette occasion.

Pour cette version 2018, ATTAC a réfléchi à la manière de renouveler cet espace de débat et de formation. Pour cela, l'association a proposé aux membres fondateurs, dont Solidaires fait partie, et aux organisations du mouvement social intéressées de s'impliquer dans l'organisation politique et logistique de l'édition 2018. L'intérêt politique d'un tel espace est évident et s'inscrit dans la volonté de Solidaires de convergence des luttes. Les attaques sociales tout azimut avec la mise en œuvre de la politique libérale assumée depuis l'arrivée au pouvoir de Macron sont autant de raisons pour débattre et construire les prochaines mobilisations et les alternatives à cette politique dévastatrice socialement et écologiquement.

Ainsi, une quarantaine d'organisations, dont Solidaires, s'est engagée et prépare collectivement l'université d'été solidaire et rebelle des mouvements sociaux et citoyens. Elle se déroulera sur le campus universitaire à Grenoble du 22 au 26 août. Cette université d'été sera un temps fort d'engagement, ouvert à tou-te-s celles et ceux qui agissent aujourd'hui et/ou souhaitent rejoindre un espace commun pour contribuer à construire ensemble un monde juste, écologique et solidaire.

La convergence des mouvements

Ces journées sont l'occasion de s'informer, partager et débattre sur les actions et réflexions engagées au quotidien par les organisations et mouvements sociaux et citoyens. Dans un cadre convivial et festif, il s'agit de favoriser les synergies et convergences par des moments

de rencontres entre structures et réseaux d'horizons et de traditions diverses : défense des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, lutte contre le changement climatique et la grande précarité, etc. Des temps spécifiques seront consacrés à ces échanges et à la co-construction de dynamiques communes.

Pendant 4 jours, se tiendront plus d'une cinquantaine d'ateliers autogérés par les organisations qui les proposent, et une trentaine de séminaire et forum sans compter les événements "hors les murs" (*actions, sorties et soirées culturelles, moment festifs...*). Les thèmes abordés sont très variés et le reflet de la diversité des organisations du mouvement social : travail/emploi, féminisme, services publics, migration, finances, alternatives, écologie, antiracisme, stratégie des mouvements sociaux... Le programme sera disponible sur le site dans le courant du mois de juin.

La formation des militant-e-s et de nouveaux publics

La formation des militant-e-s est aussi la raison d'être d'une université d'été : formation théorique avec des séminaires et des conférences où des questions de fond sont abordées ; mais aussi formation pratique à l'action non-violente, à l'éducation populaire, à la démocratie participative, etc. La démarche se veut inclusive, afin que chacun-e trouve sa place dans cet espace collectif d'apprentissage.

Partager les expériences, construire les luttes, faire ensemble

Les événements comme l'université d'été 2018 sont des moments importants dans la vie d'une organisation. Ils permettent à chacun-e de sortir d'un possible sentiment d'isolement, voire d'impuissance. L'université permet aussi aux équipes locales de rencontrer d'autres actrices internationales qui luttent sur des terrains similaires et de développer des contacts

C'est l'occasion également de faire connaître le territoire sur lequel elles agissent au quotidien. L'université d'été 2018 peut être un temps d'arrêt sur image sur les luttes et les expériences menées sur le territoire grenoblois et de ce qui se construit dans d'autres régions ou pays pour plus de justice sociale et de solidarité.

Infos pratiques

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'université 2018 : <https://ue2018.org/> (Inscription, programme, organisations partenaires, infos pratiques...)

Les inscriptions en ligne sont ouvertes. Les personnes intéressées pourront bénéficier de congé de formation (CFESS) par l'intermédiaire du CEFI Solidaires. Pour cela et comme tout congé de formation, il est nécessaire de contacter votre fédération ou syndicat national. Il sera possible également de s'inscrire sur place.

SANCTIONS: NOTRE REponse A L'APARTHEID,
 LA COLONISATION ET L'OCCUPATION ISRAËLIENNE
 BOYCOTT-DÉSINVESTISSEMENT -

CAMPAGNE BDS:

3 questions à :

la campagne BDS
 (Boycott- Désinvestissements- Sanctions)

Qu'est-ce que la campagne BDS et quels sont ses objectifs ?

La campagne BDS (Boycott- Désinvestissements – Sanctions) est une campagne internationale. Elle est menée à l'initiative du peuple palestinien, qui en 2005 – soit un an après l'avis de la Cour International de Justice condamnant la construction du Mur de séparation par Israël – appelle au boycott, aux sanctions et aux retraits des investissements, en protestation contre la politique d'Israël, jusqu'à ce que soit appliqué le droit international et les principes universels des droits de l'homme.

Les 3 objectifs de la campagne sont de mettre fin à l'occupation, à la colonisation et au Mur de séparation, de reconnaître les droits des citoyen-ne-s arabo-palestinien-ne-s d'Israël à l'égalité complète, et de promouvoir les droits des réfugié-e-s palestinien-ne-s à revenir dans leurs foyers comme le stipule la résolution 194 de l'ONU.

Basée sur le modèle des campagnes de boycott en Afrique du Sud, la campagne BDS s'inscrit contre toutes les formes de racismes et de discrimination. C'est une campagne unitaire qui réunit dans tous les pays de nombreux partis, syndicats, associations, et dont l'un des principes est la non-violence. En France, la campagne BDS s'est mise en place après l'opération Plomb durci sur Gaza, en 2008-2009, elle a depuis remporté de nombreuses victoires dont celle qui a permis de faire cesser le partenariat d'Orange avec Partners communication, une entreprise israélienne de téléphonie qui vendait ses services aux colons et aux soldats israéliens. Cette campagne a été menée entre autre avec les syndicats présents chez Orange.

En ce moment, sur quels aspects de la campagne travaillez-vous plus particulièrement ?

Actuellement, BDS mène une campagne contre la saison culturelle France-Israël. En effets, la France, par le biais de cette saison croisée, permet à Israël de se faire passer pour un pays attractif, respectueux des droits humains et ouvert à une grande diversité culturelle quand en réalité le gouvernement israélien réprime sévèrement les artistes palestinien-ne-s, les empêche de se déplacer librement, de se produire à l'étranger et plus généralement dépossède tout un peuple depuis 70 ans. Nissim Ben-Sheetrit, Ministre des affaires étrangères du gouvernement israélien, disait en 2005 « Nous considérons la culture comme un outil de propagande de premier rang, et je ne fais pas de différence entre propagande et culture. » Une des stratégies pour promouvoir Israël est en effet d'utiliser des artistes pour donner l'image d'une démocratie aux activités culturelles développées et faire ainsi oublier les brutalités quotidiennes de l'occupation, les guerres menées

régulièrement, et le non-respect du droit international. Ainsi, la culture est un moyen de blanchir la politique d'un état colonial.

Le boycott culturel est un levier puissant de la campagne BDS. Pour s'en prendre à l'image d'Israël, les palestinien-ne-s appellent les artistes du monde entier à s'abstenir de toute participation à des collaborations culturelles en partenariat avec les institutions israéliennes. Il ne s'agit jamais de boycotter les individus mais tous les événements parrainés ou en liens avec des organismes officiels israéliens.

Autre campagne d'actualité pour BDS France, celle sur l'embargo militaire qui vise à faire cesser les marchés d'armes entre la France et Israël mais aussi les transferts de technologies et les programmes militaires entre les deux pays. Ces actions se déclinent actuellement avec le boycott de la marque Hewlett Packard (HP) qui fournit du matériel militaire à Israël. En développant les scanners à reconnaissance manuelle et faciale sur les check-points, en fournissant l'infrastructure informatique de la marine israélienne, en réalisant la fabrication de cartes d'identité biométriques mentionnant l'ethnie et la religion, HP est impliquée de manière importante dans les violations du droit international par l'armée israélienne et collabore avec l'apartheid israélien en le renforçant.

Le mois de mai a été particulièrement dramatique avec la répression meurtrière de manifestations palestiniennes contre, notamment, l'annonce par les Etats-Unis de leur reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël. Quelle est votre analyse de la situation ?

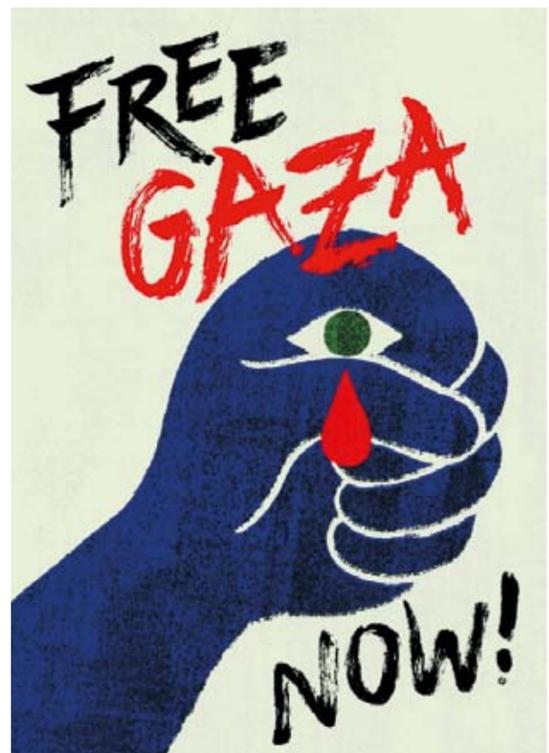
La campagne BDS France a pris part aux récentes mobilisations en soutien aux massacres perpétrés à Gaza. Depuis le 30 mars dernier, date de la première « Grande marche du retour » qui se déroule tous les vendredis depuis, plus de cent Palestinien-ne-s ont été tué-e-s par l'armée israélienne alors qu'ils et elles manifestaient pacifiquement le long de la frontière pour le droit des réfugié-e-s à revenir sur les terres de 1948, date de la création d'Israël. A Gaza, les conditions de vie sont insupportables : manque d'électricité, d'infrastructures, blocus terrestre, maritime et aérien, la bande longue de 45 km et large de 8 km compte 1, 31 millions de réfugié-e-s sur 2 millions de personnes. La situation le long de la frontière s'est amplifiée lors du transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem, où les tirs de la seconde armée la plus puissante du monde ont fait plus de 2000 blessé-e-s et tué plus de 50 personnes en quelques heures.

Ces crimes ne doivent pas rester impunis. Face à l'absence de réaction des institutions européennes et du gouvernement français, la campagne BDS permet d'agir avec nos propres forces, et de faire pression nous même contre ces agissements criminels.

infos solidaires

Digitalisation, automatisation, robotisation, dématérialisation, intelligence artificielle

Après une première journée d'échanges le 10 janvier 2017, Solidaires organise une deuxième journée le 28 juin dans nos locaux parisiens sous la forme d'ateliers pour travailler plus précisément sur certaines thématiques afin de dégager un revendicatif et des pistes d'actions possibles. Vous pouvez retrouver l'ensemble des interventions de la première journée sur le site de la petite Boite A Outils. <https://solidaires.org/La-petite-Boite-A-Outils-site-Solidaires-dedie-aux-conditions-de-travail>



ED. CAROSIA

L'imposture Macron, un business plan au service des puissants

Attac et la Fondation Copernic décryptent dans ce livre les impasses d'une politique qui se prétend moderne alors qu'elle relève de l'« ancien monde ». Cet ouvrage éclaire cette politique verticale et autoritaire appliquée par un apanage de jeunes bureaucrates autour de Jupiter, qui désintègre peu à peu droit du travail, protections sociales et services publics. A lire pour encore mieux lutter. Disponible sur france.attac.org

Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires
 Rédaction : 31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
 Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org

Directrice de publication : Cécile Gondard-Lalanne

N° CPPAP : 1 008 5 05397
 Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie, Montreuil-sous-Bois (93)



Graphisme : Atelier du Bonjour